



Règles en Suisse pour les invités étrangers du WIMA International Rally

Nous roulons sur le côté droit de la route

- En agglomération 50 km/h Hors agglomération 80km/h Sur autoroute 120km/h.
- En cas de panne, le gilet fluorescent doit être porté immédiatement.
- L'alcool est de 0,0 pour mille pour les jeunes conducteurs (jusqu'à 25 ans). A partir de 26 ans, 0,5 pour mille.
- Sur l'autoroute, la vignette est obligatoire. La vignette coûte 40.-CHF, est valable jusqu'à fin janvier 2023 elle peut être achetée dans les stations-service et aux postes-frontières avec du personnel.
- En Suisse, il n'est pas permis de dépasser ou de rouler entre les colonnes dans les embouteillages.
- Tu ne peux garer ta moto que sur les places de stationnement spécialement indiquées pour les motos ou sur les places de stationnement pour voitures.
- Si tu te gares sur un "parking payant" pour voitures, tu dois payer.
- Aux feux de signalisation, tu ne peux pas avancer.
- L'immobilisation sur l'autoroute n'est possible qu'en cas de panne. Place la moto sur la bande d'arrêt d'urgence à l'extrême droite, attends les secours derrière la glissière de sécurité et enfile le gilet fluorescent.
- Toujours rouler avec les phares allumés
- Vêtements de protection : le casque est obligatoire. Le reste est très conseillé.
- Assure-toi que ta moto est techniquement en ordre (systèmes d'échappement homologués ou d'origine).

Ceci est un texte informatif. WIMA Suisse n'est pas responsable des éventuelles conséquences de l'utilisation des informations contenues dans ce document.